BOURSE D'AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE DE LA VILLE DE SANTES

La ville octroie une aide de 920 €pour passer le permis, en échange de 120 heures de bénévolat effectuées au sein d'un service municipal.
Cette aide s'adresse aux jeunes :

- de 16 à 20 ans
- résidant à Santes

Le dossier est à retirer à la mairie
Pour tout renseignement : emploi@santes.fr - 06 71 71 92 89

http://www.santes.fr/Actualites/Aide-au-permis-de-conduire

Mairie de Santes:
8 avenue Albert Bernard
59211 - Santes
http://www.santes.fr/